

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis

ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

LA LOI FATCA ET INTRODUCTION AUX ACCORDS DE L'AEOI

Impacts sur les institutions financières et démarche opérationnelle de conformité

SEMINAIRE PONCTUE DE NOMBREUX CAS PRATIQUES

ANIME PAR M. Abdellatif HLIOUI

Ethics, FI Compliance & Group BIAT FATCA, Project Director

23 & 24 AVRIL 2019

HOTEL LAICO - TUNIS

Tarif:800 DT/HT

(TVA 19%)



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

OBJECTIFS

- Comprendre la réforme FACTA en Tunisie
- Comprendre les critères d'éligibilité aux statuts FATCA
- Identifier les obligations associées à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation les établissements financiers
- Comprendre et analyser les impacts opérationnels (KYC, reporting, FATCA Compliance Program,...) pour les établissements financiers

PUBLIC CIBLE

- Les responsables conformité et leurs principaux collaborateurs dans les banques, les assurances, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion,...
- Tous les principaux responsables qui sont concernés dans la mise en œuvre de FATCA dans les banques et les institutions financières

FORMATEUR

M. Abdellatif HLIOUI

Ethics, FI Compliance & Group BIAT FATCA, Project Director

CONTEXTE

Les Etats-Unis ont adopté en mars 2010 le « ForeignAccountTaxComplianceAct » (FATCA). Cette nouvelle règlementation vise à contrer l'évasion fiscale des contribuables américains détenant des avoirs financiers à l'extérieur des Etats-Unis. FATCA est entré en vigueur le 1er juillet 2014.

Afin de réduire les obligations liées à FATCA, la Tunisie a conclu un accord intergouvernemental du type Modèle 1 avec les Etats-Unis qui l'engage à déclarer au Trésor américain (IRS)via le Ministère des Finances Tunisien, les données relatives aux ressortissants américains.La Tunisie est ainsi qualifiée d'Etat qui a conclu un accord en substance depuis le **30 Novembre 2014**.

MODE OPERATOIRE

- Présentation et tour de table afin de détecter les divergences éventuelles des niveaux et permettre de calibrer la formation et répondre à toutes les attentes.
- Exposé détaillé et clair offrant une vue pointue sur les principales notions et les cas les plus complexes qui peuvent surgir ou qui ont déjà fait surface.
- Interactivité avec les participants pour dissiper la mal compréhension et la facilitation de la conduite des travaux au sein des établissements financiers.
- Remise d'un support pédagogique.

PROGRAMME

JOURNEE DU 23 AVRIL 2019

08H45-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	 Introduction générale Qu'est-ce que FATCA? Le cadre juridique de FATCA : IGA Model 1 L'adoption de FATCA en Tunisie Les objectifs de FATCA
11h00-11h15	Pause-café
11h15-13h00	 Les concepts clés de FATCA Les entités et les activités entrant dans le périmètre de FATCA les comptes financiers US et agrégation des avoirs Les paiements de source américaine
13h00-14h30	Déjeuner
14h30-17h00	 Les obligations FATCA pour les institutions financières Cas pratique : Enregistrement et obtention d'un GIIN, déroulement d'un enregistrement sur le site de l'IRS Identification des clients préexistants et classification

JOURNEE DU 24 AVRIL 2019

09h00-11h00	 La « determination date » Identification des clients nouveaux et classification Mise en place de procédures écrites SI dédiés et format du fichier de la déclaration Gouvernance Déclarations des comptes US Retenue à la source
11h00-11h15	Pause-café
11h15-13h00	Les impacts opérationnels pour les institutions financières en terme de : Gouvernance Processus Système d'information Communication
13h00-14h30	Déjeuner
14h30-17h00	Les risques de non-conformité La démarche pratique de mise en conformité à FATCA auprès des institutions financières. Questions/Réponses